

La suite des annonces du déconfinement a permis d'établir un programme d'animations estivales. Ainsi, la première édition des vendredis musicaux a été maintenue dans un format adapté aux recommandations sanitaires, permettant d'animer les terrasses des restaurants et des cafés.



COSIMO BLUES TRIO, lors des concerts des vendredis musicaux organisés par la commission culture.



Vernissage de l'exposition de l'Association A.C.T. avec Caroline BROTONS et présentation des travaux réalisés par les enfants du centre aéré cet été.



Discours et dépot de gerbe par Madame le Maire lors de la cérémonie du 11 novembre à huis clos, conformément aux consignes gouvernementales.



Commémoration du 76ème anniversaire de la Libération de Barjols, émouvant et chaleureux moment de partage.



Concert du groupe Radio Babel Marseille dans le cadre du festival "le futur sera non-violent" organisé par l'association Culture Provence Verdon.



Festivités de fin d'année dans les écoles : des animations organisées par la Municipalité, les équipes et le corps enseignant.

Chères Barjolaises, chers Barjolais,

Le 28 juin dernier, les électrices et les électeurs ont choisi la liste « Agir pour Barjols » que j'avais l'honneur de conduire, pour mener le projet communal des six années à venir.

Ce mandat sera un mandat structurant, qui verra la réalisation de projets qui changeront le visage de notre village avec la modification et la mise en œuvre du nouveau réaménagement de la place de la Rouguière, co-construit avec vous.

La déconstruction des anciennes tanneries et le nouveau projet, que nous vous soumettrons, qui verra le jour sur ce site fait partie intégrante de l'histoire et du patrimoine de notre village. Un projet tourné vers l'avenir qui donnera une dimension et une destination nouvelle à ce quartier.

Ces élections qui se sont passées dans des conditions si particulières, nous ont toutes et tous marqué dans nos habitudes de vie, et nous ont conforté dans les priorités à mener de notre programme.

Nous œuvrerons ensemble pour un développement économique et touristique, la valorisation de notre patrimoine, de notre agriculture, une nouvelle organisation de l'entretien du village, un soutien au monde culturel et à nos associations, un renforcement du partenariat avec les écoles, la promotion et l'aide à la personne en renforçant le lien social, renforcer la sécurité sur notre territoire et être actif au sein de notre communauté de commune.

Nos services municipaux ont su s'adapter à cette période et la vie reprend son cours malgré les difficultés engendrées par la crise sanitaire et les répercussions dramatiques qu'elles ont eu sur notre économie locale. Je veux aujourd'hui avoir une pensée pour nos entreprises locales, nos bars, nos restaurants, coiffeurs, esthéticiennes, fleuristes, entreprises de service et tant d'autres qui ont souffert de cette crise et à qui je souhaite de tout cœur de retrouver la santé financière qui leur permettra de poursuivre. « Consommer et vivre local » sera la devise pour redynamiser l'économie de notre village et je m'engage à tout mettre en œuvre pour lui construire l'avenir qu'il mérite. Barjols est pour moi ce village aux multiples facettes, fort de son patrimoine, de ses cultures, de son histoire, de ses talents. Avec les élus municipaux qui m'entourent et m'épaulent nous irons de l'avant pour mener le projet ambitieux et réaliste de construire avec vous un village où il fait bon

vivre, en respectant une gestion rigoureuse des finances communales.

Notre mission d'élu local est avant tout une mission de proximité aussi je serai le maire de toutes les Barjolaises et de tous les Barjolais, avec comme unique préoccupation celle de servir l'intérêt général. Je tiens à assurer ma confiance à tous les agents territoriaux pour leur travail et leur soutien au quotidien, basé sur leurs compétences, leur dévouement et leur sens du service public.

Je crois en notre capacité à nous dépasser tous ensemble pour avancer en étant imaginatif pour donner à Barjols, un bel avenir.

Les enjeux du devenir de Barjols se situent bien au-delà de notre commune, c'est pourquoi je souhaite renforcer les liens qui nous unissent aux autres collectivités, au Département et à la Région.

Ma nouvelle Vice-présidence à la communauté de communes aura comme effet de conforter la position de notre village sur son territoire.

Dans cette période remplie d'incertitudes, la rentrée scolaire 2020 avec la mise en place des mesures sanitaires a été vraiment particulière.

Le premier septembre j'ai pu voir malgré tout, la joie des enfants qui ont retrouvé leur école et leurs camarades.

Avec l'ensemble des agents communaux, nous avons mis en place toutes les aides possibles pour les élèves et leurs enseignants afin de créer un environnement le plus adapté à leurs apprentissages.

Nous veillons à ce que le protocole sanitaire soit sérieusement respecté sur notre commune afin de protéger les plus vulnérables, nos ainés, en comptant sur le respect de chacun des consignes en place.

C'est la condition pour bien vivre ensemble! J'ai l'espoir que tout rentre dans l'ordre et que chacun retrouve ses libertés. L'ensemble du Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs voeux.



Cathy VENTURINO-GABELLE Maire de Barjols

La nouvelle équipe municipale s'était engagée à réaliser un Audit des finances de la Commune dès son entrée en fonction. Le bilan de cet audit, réalisé par les services de la DGFIP, nous est parvenu début octobre. Nous vous en restituons ici les principales données et observations.

> Pierre CANOVA Adjoint Déléqué **Finances**

Eaux - assainissement



# Un point sur les Finances

#### CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La détermination de la Capacité d'autofinancement (CAF) se révèle être un concept central pour l'analyse des finances d'une collectivité locale. Parmi les indicateurs, différents points ne sont pas négligeables, notre capacité d'autofinancement s'est dégradée de 35% entre 2015 et 2017 en raison d'un déséquilibre entre les recettes et les dépenses, elle reste à un niveau insuffisant pour les besoins de la commune. Aussi notre CAF ne couvre que 18% des dépenses d'équipement de la collectivité contre 36% pour la moyenne départementale.

En raison de cette insuffisance, d'années en années, la commune a dû recourir à l'emprunt.

#### **NIVEAU D'ENDETTEMENT**

Il a été noté que l'endettement a quasiment atteint son

seuil maximal même si ramené au nombre d'habitants, il se révèle être dans la moyenne des communes de même strate. Au regard des constats énoncés, l'insuffisance d'autofinancement est à l'origine des fragilités observées. Il nous faut rester vigilant pour ne pas augmenter cet endettement.

#### **NOTRE OBJECTIF**

Notre mandat aura comme objectif d'améliorer notre CAF (capacité d'autofinancement) afin d'investir sans avoir besoin de mobiliser systématiquement un emprunt, pour cela nous avons à travailler pour améliorer nos recettes (fiscales, tarifaires...) tout en visant à réduire considérablement nos dépenses de fonctionnement.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES DE GESTION COURANTES	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
OBLIGATOIRES: charges de gestion courante (énergie, eau, maintenance petit matériel) dépenses de personnel, charges financières FACULTATIVES: subventions aux associations travaux en régie, animations, fêtes et cérémonies, périscolaire jeunesse, restauration scolaire	Taxes locales, droit de voirie, droit de place, location des salles, redevances de service dotations de l'Etat et CCPV droits de mutations, loyers	OBLIGATOIRES: Capital des emprunts  FACULTATIVES: Tout ce qui enrichit le patrimoine de la commune : travaux de voirie construciton de bâtiments, achats de véhicules, équipements	Subventions ( CD, ETAT, CR PACA) TAM, FCTVA produits amendes de police emprunts, amortissements  AUTOFINANCEMENT
SI LES RECETTES SONT SUPERIEURES AUX DEPENSES = EXCEDENT		CET EXCEDENT EST REVERSE A LA SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT ET DEVIENT DE L'AUTOFINANCEMENT	
SI LES RECETTES SONT INFERIEURES AUX DEPENSES = DEFICIT		PAS D'ACTION OU PROJET POSSIBLE	



L'aménagement de la Place de la Rougière conditionne l'avenir et la nouvelle configuration de notre village. Nous pouvons et devons faire de cette place un lieu de promenade et de vie agréable sans en ôter le charme que nombreux lui reconnaissent, mais aussi en conserver sa fonctionnalité.

Alain VAURY Adjoint Délégué Urbanisme - PLU



# Place de la Rouguière

Les travaux de l'avenue Eugène Payan, faisant partie de la tranche ferme arrivent à leur terme. Le choix du sens unique irréversible en cas de nécessité nous conforte dans l'idée de ne pas reproduire la même erreur sur l'avenue Anatole France en nous laissant l'opportunité de la passer à double sens dans certaines circonstances.

Concernant les phases suivantes d'aménagement, comme nous nous y étions engagés, nous avons réétudié ce projet qui nous paraissait démesuré tant dans sa physionomie que dans son coût.

Notre place est une des plus grandes places du Var, sa conception unique regroupant plusieurs monuments remarquables alignés dans une même perspective en font toute l'attractivité.

La présence d'alignement de platanes bientôt bicentenaires, les autres espèces végétales qui l'arborent contribuent largement à son caractère unique.

Nous pensons, comme la majorité des Barjolais qui ont soutenu nos actions contre le projet en cours que nous ne devons pas en faire une place standardisée et minérale, ressemblant à tant d'autres. Une nouvelle ébauche de projet a été proposée aux habitants lors d'une réunion d'information et de consultation, nous avons pris en compte vos remarques et avis pour construire ensemble un lieu qui nous rassemble et auquel nous tenons tant. La fontaine du Pont d'Or quant à elle devrait retrouver prochainement une place sur le muret pratiquement au même endroit que celui qu'elle occupait depuis plusieurs décennies et où elle trouve tout son sens.

#### LE ROND-POINT

Les travaux sur le rond-point sont bloqués depuis le mois de juin. L'arrêt de ces travaux n'est en aucun cas le fait de la nouvelle municipalité qui a été forcée de constater un défaut d'accompagnement lors de la réalisation de ce chantier. Conscients de l'urgence de la poursuite des travaux pour rétablir la circulation, nous mettons tout en œuvre pour solutionner rapidement et à moindres coûts les travaux engagés et ainsi pallier aux désagréments que cela a pu engendrer pour les usagers. Le calvaire va lui aussi trouver sa place définitive de façon à ne pas gêner la circulation dans le futur rond-point. Les travaux de la tranche ferme allée Anatole France devraient quant à eux reprendre premier trimestre 2021.

#### **VOUS INFORMER, NOTRE PRIORITÉ**

La réunion d'information et de concertation autour du nouveau projet de la Rouguière s'est déroulée en toute convivialité le vendredi 2 octobre dernier dans le respect des mesures sanitaires. Malgré un protocole sanitaire strict et les conditions météorologiques, une cinquante de citoyens ( par groupe de 30) s'est présentée afin de débattre avec les élus autour de ce nouveau projet.

Des plans sur la table, chacun a pu faire part de ses interrogations et préoccupations. Les thèmes de questionnements et de discussions ont été principalement le stationnement, la fluidité de la circulation, le budget mais également l'aménagement, l'accessibilité et la végétalisation de la place. Nous avons noté qu'une des préoccupations majeures a été le respect du caractère provençal et traditionnel de la Rouguière (avec une attention particulière pour les espaces de vie ombragés). Toutes les observations ont été notées et seront prises en compte pour la réalisation d'un plan d'aménagement abouti et chiffré qui sera présenté aux Barjolais dans un second temps.



#### **AMENAGEMENT DES ANCIENNES TANNERIES**



Témoin du passé industriel de la commune, le quartier des anciennes tanneries va vivre une grande étape de son histoire : la déconstruction des batiments modifiera la configuration et l'aspect du village. Le site, cher au coeur des barjolais, pourra renaitre et devenir un nouveau lieu de vie.

# Anciennes tanneries: un tournant pour Barjols

Le projet de déconstruction des tanneries Blanc Fassy, en attente du déménagement de la caserne des pompiers, pourra bientôt démarrer. Nous avons rencontré l'EPFR PACA, qui gère les opérations d'acquisitions foncières, de dépollution et de démolition, nous travaillons afin de vous soumettre un nouveau projet concernant les aménagements futurs de cette zone et l'orientation que nous voulons lui donner. Ce projet, modifiera la physionomie de notre village pour les années à venir.

#### LA CASERNE DES POMPIERS

Le déménagement de la caserne dont on entend parler depuis de nombreuses années qui était bloqué du fait d'une mauvaise interprétation du protocole transactionnel par nos prédécesseurs, va enfin voir le jour!

En effet, après avoir pris connaissance du dossier il nous est apparu évident que nous devions régulariser notre situation en validant ce protocole et de fait permettre à ce projet d'avancer. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a depuis validé le maintien de la caserne sur notre territoire. Nous mettons à leur disposition des locaux loués au département route de Tavernes.

Le SDIS prend à sa charge les travaux de rénovation. Cet emplacement restera provisoire jusqu'à ce que la commune puisse mettre à disposition un terrain pouvant recevoir les bâtiments de la nouvelle caserne.

#### **HISTORIQUE DES TANNERIES:**

Milieu XIX° siècle : apogée des tanneries barjolaises. XX° siècle : arrivée de nouveaux process et déclin des tanneries locales.

**1939**: trois tanneries restantes – Paul Vaillant & fils, Albert Plauchud & fils, Fassy & fils emploient 450 personnes.

1983 : fin des activités des tanneries Vaillant & fils ; vente aux enchères publiques du site ; acquisition par un privé.

À partir de 1992 : 1ères caractérisations des pollutions du site (déchets dangereux, chrome, plomb, hydrocarbures, solvants...).

À compter de 1993 : 20 ans de procédures engagées par la préfecture du Var (arrêtés préfectoraux successifs imposant au propriétaire de dépolluer le site.

**Mai 2014 :** arrêté préfectoral prescrivant l'exécution des travaux de dépollution.

**2015**: lancement de la DUP travaux de reconversion des friches.

Décembre 2015 : travaux de dépollution par l'ADEME.

Janvier 2016 : enquête publique .

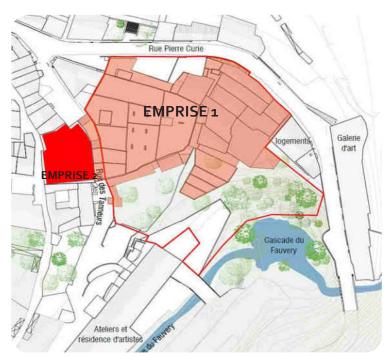
**1er août 2016** : arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique les travaux de reconversion.

**2018-2019** : lancement par l'EPF des études complémentaires nécessaires aux travaux de déconstruction/démolition.

Janvier 2021: lancement des travaux de déconstruction.

#### **AMENAGEMENT DES ANCIENNES TANNERIES**

#### **DECONSTRUCTION DES BATIMENTS**



Pierre FABRE Conseiller Municipal



Les travaux porteront sur la déconstuction du batiment situé rue Pierre Curie, jouxtant le centre de secours, soit environ 10 000 m² de surface (emprise 1). Le site sera restitué en restanque, offrant de multiples possibilités pour de futurs projets, les espaces seront sécurisés et protégés.

La seconde partie (emprise 2) accolée au cloitre Saint Joseph sera confortée et une réfection de la toiture effectuée afin de placer le batiment hors d'air et hors d'eau. La passerelle traversant la rue des tanneurs sera démontée.

#### PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

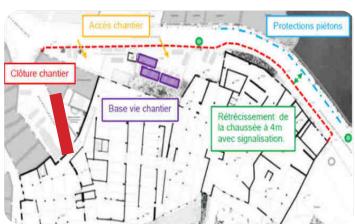


Le commencement des travaux de démolition est prévu à la fin du mois de janvier 2021 pour une durée d'environ dix mois.

#### **MODIFICATION DE LA CIRCULATION ROUTIERE**

La chaussée de la rue Pierre Curie/ route de Brignoles située devant le site, sera rétrécie, à une voie de circulation en alternance (feu tricolore) pendant une période d'environ deux mois. Un accès sécurisé pour les piétons sera mis en place le long du chantier.

Selon le planning prévisionnel des travaux, la rue des Tanneurs sera fermée à toute circulation pendant environ trois mois, à compter du mois de mai 2021. Une déviation sera mise en place par l'ancienne route de Brignoles



La nouvelle municipalité met en place un calendrier de réalisations afin de mener à bien de nombreux travaux d'intérêts communs dans la commune, réfection des chemins communaux, entretien de l'espace Crouchet en passant par l'ancien stade.

Jacques CUCCHI Conseiller Municipal délégué travaux - voirie



# Des actions pour embellir notre village

Ce calendrier sera géré en tenant compte des priorités pour la commune et des moyens techniques, humains et financiers disponibles.

Nous veillerons au bon déroulement de chacun des chantiers en s'appuyant sur les compétences des services techniques concernés.

#### **ROUTE DE L'ABATTOIR**

Le dossier concernant le litige sur l'effondrement de la route de l'abattoir entre la commune et la société de travaux publics va être réétudié pour trouver une issue favorable qui puisse satisfaire les deux parties et permettre ainsi la restauration et la réouverture de cette voie.

#### LE PARKING PLENT

Les travaux de réalisation du parking s'achèvent et nous soulignons qu'ils ont été menés entièrement par les employés municipaux. Il peut accueillir une quarantaine de véhicules. Un cheminement piéton a également été prévu le long du cimetière. Nous étudions la création de trottoirs le long de la route de Marseille au niveau du bâtiment du Pont d'Or.



#### LE STADE DES TANNEURS

Le constat des dégradations subies par le bâtiment, notamment les vestiaires, est déplorable. D'une part à cause de remontées d'eau de la nappe phréatique dues à des malfaçons dans la construction, d'autre part à de l'incivisme. Tout ceci nous amène à envisager de gros travaux de remise en état. Le dossier est à l'étude.

#### **TERRAIN DE JEUX**

Nous envisageons de clôturer le terrain de jeu et de remettre les jeux aux normes, afin de le sécuriser.



#### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Dans plusieurs quartiers, l'éclairage public est défaillant, le service technique compétent en a pris la mesure et a fait remonter l'information à l'instance en charge de son entretien, qui met tout en oeuvre pour régulariser cette situation.

#### **CHEMINS COMMUNAUX**

Après avoir fait le tour des chemins communaux avec les services concernés nous avons établi une première tranche de travaux de rénovation des parties les plus détériorées. Travaux en cours : reprise des bas-côtés, rebouchage des ornières et trous, nettoyage du pluvial et ruisseaux.

#### **ESPACE CROUCHET**

Le débrousaillage a été effectué en novembre dernier. Il a permis une valorisation de cet espace de promenade, des points d'eau et des ponts.



La propreté de notre village et son embellissement sont au coeur des priorités de l'action municipale. Une étude approfondie de la collecte des déchets a commencé afin de mettre en lumière les actions à mener sur notre commune.

Yves GIACOMELLI Conseiller Municipal Délégué propreté - gestion des déchets



## Des actions pour notre village propre

Le ramassage des déchets est organisé par la Communauté de Communes ; ainsi notre action première sera un bilan de fonctionnement et des nouvelles orientations pour Barjols en synergie avec les autres communes. Une carte des points de collecte est en cours de réalisation avec pour objectif une meilleure répartition et gestion de ces points, certains sont sur les terrains communaux et d'autres sur des terrains privés. Les poubelles seront au fur et à mesure remplacées par des bacs semi-enterrés ou aériens afin de lutter contre les odeurs, les rats, et le dépôt anarchique de déchets verts ou d'encombrants.

Dans un premier temps, notre priorité sera de favoriser le tri, par souci écologique mais également pour nos "porte-monnaies". Le tri s'avère bien moins cher que l'enfouissement! Tous les moyens seront mis en oeuvre pour que le nettoyage soit organisé de façon efficace.

Nous nous battons au quotidien pour combattre les nuisances occasionnées par les déjections canines et les mégots. Des chiens font leurs besoins dans notre beau village, sans que leurs maitres ne se soucient de leurs déjections, ce comportement n'est plus acceptable. Les agents municipaux perdent un temps précieux pour un nettoyage difficile et qui n'est jamais suffisant! Nous rappelons que ces maitres sont passibles d'une amende.

#### **MON VILLAGE PROPRE: TOUS CONCERNES**



#### LA STATION D'EPURATION



Un cabinet d'étude a été missionné pour faire un audit de fonctionnement de la station d'épuration afin de pallier à ses dysfonctionnements.

Ce bilan se révèle positif aujourd'hui malgré la mise en lumière de plusieurs dysfonctionnements. Ces dysfonctionnements sont notamment liés à des arrivages ponctuels importants d'eaux pluviales ainsi que des dépotages sauvages de professionnels dans le réseau. Nous travaillons à identifier les dépoteurs et à dresser des

procès-verbaux afin que cesse ces pratiques qui pénalisent le bon fonctionnement de la station.

Également, une autre problématique mise en lumière est liée à l'utilisation du réseau des égouts par les particuliers. En effet, chaque jour, plusieurs kilos de lingettes et autres matériels non-organiques engorgent les systèmes de filtration. Nous profitons de ce bulletin pour rappeler que NON, les lingettes, serviettes hygiéniques et tampons entre autres NE SONT PAS BIODÉGRADABLES.

Faisons cet effort collectif d'utiliser les poubelles pour tout matériel non-organique et l'assainissement de nos eaux usées sera beaucoup plus performant.

Concernant la problématique liée aux mauvaises odeurs, les bassins de roseaux ont été curés et la toiture de la serre à séchage des boues qui était très endommagée a été remplacée cet automne, avec pour résultat escompté une diminution des nuisances olfactives.

L'éducation et la Jeunesse sont au cœur de la projection de Barjols pour l'avenir et de notre projet municipal : développer la mobilité, soutenir et développer les pratiques artistiques et culturelles, valoriser les vecteurs de la construction citoyenne et de l'éco-citoyenneté, sensibiliser à toutes les facettes de la transition écologique.

## Une classe ouverte à l'école maternelle

Cette année, l'école maternelle Pierre Perret propose un dispositif innovant : une classe ouverte regroupant 45 enfants de petite, moyenne et grande sections. Deux enseignantes sont à l'origine du projet : Laetitia Lopez et Karine Tornato, la directrice. Inspiré notamment par la pédagogie de Céline Alvarez et de Maria Montessori, l'aménagement des locaux a nécessité un travail important réalisé par les services techniques de la commune. Les enfants disposent de trois vastes salles entièrement dédiées aux apprentissages : La première est consacrée aux mathématiques et aux sciences. La seconde regroupe les activités de motricité fine et d'arts, elle propose un coin « musée ». La troisième permet de travailler les lettres et

Candice ROSELLINI Conseillère Municipale déléguée Ecole et Jeunesse

les sons, elle est complétée par une cabane-bibliothèque. L'emploi du temps est modulable, les enfants peuvent ainsi évoluer à leur rythme, apprendre de façon ludique et autonome. Mixer les tranches d'âge favorise l'entraide chez les élèves. Le partenariat enseignantes / ATSEM est valorisé : l'équipe de cinq personnes échange, organise les activités, note les progrès, discute des pratiques et les modifie si besoin.



#### LES OBJECTIFS DE LA COMMISSION

Notre préoccupation est d'apporter notre aide aux familles ainsi qu'un accueil de qualité au centre de loisirs afin de renforcer le bien vivre dans notre village et de respecter le bien-être de l'enfant. Il nous parait primordial que la jeunesse retrouve sa place au sein de la vie du village et nous serons à l'écoute des problématiques qu'elle rencontre. Notre arrivée a nécessité des décisions urgentes pour le bien de la communauté. Ainsi, nous avons renouvelé pour une année la convention qui nous lie avec la

région pour maintenir les transports scolaires du village. Nous étudions actuellement plusieurs options afin d'améliorer ce service. Nous travaillons également sur l'alimentation et les menus proposés à la restauration scolaire afin de favoriser le bio et les approvisionnements locaux. De même, un travail sur le développement durable avec la jeunesse sera élaboré en complément des actions réalisées par les différents acteurs de la vie scolaire et périscolaire, animateurs, enseignants des écoles élémentaire et maternelle.

#### L'ÉCOLE ET LA CRISE SANITAIRE

En cette période sensible de crise sanitaire, l'organisation mise en place en concertation avec l'éducation nationale et la collectivité a permis de suivre et de réadapter le protocole sanitaire adapté à nos écoles, en fonction de la période que nous traversons, afin d'assurer une rentrée dans les meilleures conditions. Il en est de même pour le centre de loisirs géré par l'ODELVAR qui a su s'adapter à ces difficultés durant la période estivale ainsi que pour la rentrée permettant l'accueil des enfants en périscolaire et extra-scolaire. Conscients des difficultés rencontrées par le personnel aux vues des mesures sanitaires contraignantes en vigueur, nous serons particulièrement à leur écoute et feront le nécessaire pour répondre à leurs besoins.

#### LES ECOLES

Nous tenions particulièrement à saluer Monsieur Patrick ROSSIGNOL, directeur de l'école élémentaire Aristide Briand depuis 2005, pour son dévouement lors des quinze années d'enseignement à Barjols.

Aprés avoir accompagné plusieurs générations d'élèves dans leurs apprentissages, il prend sa retraite et nous lui assurons notre reconnaissance pour ces années de service. Nous accueillons chaleureusement son remplaçant, Mr Moutonnet qui reprend ses fonctions et était auparavant enseignant à l'école maternelle.

Souhaitons également la bienvenue aux nouveaux enseignants : Mme DECHARTE, classe de CM2 et Mme LOPEZ qui rejoint Mme TORNATO dans la classe ouverte. Des projets à moyen et long terme sont à l'étude tels que l'extension de la superficie de l'école élémentaire, la réadaptation du réfectoire et la création d'une cuisine centrale à l'école élémentaire.



#### **LA JOUVENT**

La Jouvent a renouvelé sa participation à la journée des associations le samedi 12 septembre 2020.

L'investissement autour de projets de la Jouvent nous donne foi en l'énergie que voudront bien mettre les jeunes barjolais qui nous rejoindront lors des prochaines élections du Conseil Municipal des Jeunes en janvier 2021. Appel à candidature!

Impliquer la jeunesse à la vie citoyenne de notre commune est une priorité de notre mandat.



Céline PETIT Adjointe Déléguée Education Jeunesse



La municipalité de Barjols place l'action culturelle au cœur du projet municipal. La culture est un axe majeur de la vie de la cité. Contribuant à créer du lien social, elle doit être accessible à tous et permettre à chacun de penser, d'agir et d'appréhender son environnement et le monde. La municipalité souhaite s'engager dans un soutien fort au titre de l'action culturelle.

François VOLPI Adjoint Délégué vie associative -culture Démocratie participative

## Valoriser le patrimoine culturel

La mise en valeur de notre patrimoine commun vise à mieux rassembler notre village autour d'une identité dont les barjolais peuvent être fiers. Parmi les projets imminents, la municipalité soutient la candidature de la fête de la Saint Marcel à l'Inventaire National du Patrimoine Culturel Immatériel auprès du Ministère de la Culture au titre de pratiques sociales et festives. Ce classement permettrait de sauvegarder les pratiques sociales et traditionnelles de la Saint Marcel que Barjols reconnaît comme faisant partie de son patrimoine.



Parmi les grands projets structurants, la municipalité souhaite créer un espace muséal et culturel dédié au patrimoine et à l'artisanat du village (tanneries, Marius Fabre, Jules Récubert...); ainsi qu'un espace de diffusion culturel à disposition des artistes du territoire pour y proposer des expositions ou évènements ponctuels.

Ces projets de longue haleine visent à repositionner Barjols pour renforcer son attractivité au cœur du territoire. La vision culturelle de la municipalité entend s'approprier l'identité séculaire de "Méditerranéité" à travers une programmation culturelle riche, variée et soutenue permettant de favoriser les rencontres et les échanges. Ainsi, nous souhaitons revitaliser les échanges avec

l'Italie, programmer un festival musical consacré à la musique méditerranéenne et soutenir des manifestations culturelles mettant en valeur notre patrimoine.

A ce titre, en 2021, la municipalité souhaite célébrer le 170ème anniversaire commémorant la résistance qu'opposèrent quelques dizaines de milliers de varois au coup d'Etat de 1851 autour d'un cycle de manifestations culturelles.

Cet évènement en grande partie oublié, dont Barjols fut l'un des épicentres, fut pourtant fondateur de notre histoire locale.

#### **EMERGENCE D'UNE IDENTITE CULTURELLE**

La jeunesse est au cœur du projet municipal car il s'agit de favoriser l'épanouissement des pratiques culturelles et artistiques à destination de la jeunesse et ainsi de renforcer son attachement à notre territoire. Stimuler et conforter le sentiment d'appartenance à un ensemble collectif par des ateliers artistiques. Cette mission culturelle passe par l'accompagnement et le soutien de pratiques artistiques professionnelles et amateurs.

Ayant pour objectif de favoriser les activités d'éveil et la pratique artistique, d'organiser des rencontres, de construire des passerelles permettant la circulation des publics entre les différents domaines du champ culturel et artistique, la municipalité souhaite faire appel à des compétences locales et extérieures dans des domaines artistiques variés : comédiens, conteurs, photographes, peintres, musiciens.

#### **APPEL A CANDIDATURE:**

**COMITE DE JUMELAGE** 

la Municipalité relance le jumelage avec la commune italienne de Garessio. Si vous souhaitez vous investir dans la nouvelle association qui permettra de développer les échanges avec Garessio, contactez François VOLPI: f.volpi@barjols.fr.

#### **ECOLE DE MUSIQUE - OHB**

La municipalité tient à assurer de son soutien à l'Orchestre Harmonie du Bessillon. Dès le 18 juillet 2020, soit deux semaines après l'installation du Conseil Municipal, la municipalité a rencontré le bureau de l'association pour, confirmer le maintien des subventions communales, pour un montant de 12 200 euros pour l'exercice 2020, cela représente 75% des subventions communales dédiées aux associations en matière culturelle, qui complète ainsi la mise à disposition à titre gracieux des locaux municipaux et la prise en charge des dépenses afférentes (ménage, eau, électricité, charges diverses). A cette occasion, la municipalité de Barjols a proposé d'accompagner les démarches du Centre musical de l'Orchestre Harmonie du Bessillon auprès des différents acteurs institutionnels. C'est une priorité de pouvoir maintenir une offre de formation musicale sur la commune et la municipalité entend trouver une solution pérenne auprès des collectivités territoriales.

#### **VIE ASSOCIATIVE**

La vie associative de Barjols est éclatante et nous ne pouvons que nous en féliciter. Des rencontres auprès des associations sportives, culturelles ont permis d'engager la dynamique de co-construction d'une politique associative locale sur le territoire communal dans le but de créer une concertation entre les associations et la collectivité.

Ainsi, la municipalité souhaite dégager des orientations pour une politique de vie associative structurée et rassembler des moyens pour la soutenir. Les associations sportives, culturelles sont le lieu premier de l'engagement et une école de la citoyenneté et de l'émancipation.

Elles tissent le lien social indispensable à nos territoires. Elles sont enfin le lieu et l'agent de l'expérimentation et de l'innovation sociale. Les associations seront plébiscitées et sollicités par la municipalité afin de repenser une mutualisation des moyens et de construction de projets inter-associatifs au bénéfice du territoire. La municipalité porte également le projet de proposer une maison des associations afin de fournir des outils pour répondre aux besoins des associations par la mise à disposition de moyens mutualisés et ressources (information, documentation, accompagnement de projets...); et afin de pouvoir soutenir l'émergence de projets inter-associatifs.



#### DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Faire participer les habitants à la construction de la décision publique est une priorité du projet communal porté par la Municipalité. C'est dans ce lien avec les citoyens que la collectivité puise la force de se rassembler pour agir sur des travaux de proximité mais aussi pour tracer les contours des grands projets qui façonneront la ville de demain. La municipalité souhaite créer des Conseils de quartier : espaces dédiés à l'amélioration du cadre de vie et à l'élaboration collective de projets, les conseils de quartier permettent de construire des solutions avec les habitants. Aussi, il s'agit de créer une instance à l'échelle municipale pouvant représenter de façon équilibrée toutes les expressions de la société civile.

Daniel VIRGIL

Conseiller Municipal déléqué au sport et équipements sportifs Barjols présente une richesse patrimoniale qui mérite sa conservation, sa restauration et sa mise en valeur au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager.

Notre volonté est de protéger, restaurer et promouvoir les richesses matérielles et immatérielles de la commune en les valorisant et en les considérant comme une ressource possible à un développement économique.

Stéphanie GOUDAL - ORIONE Adjointe déléguée Patrimoine, développement économique



Le patrimoine culturel joue un rôle important, c'est un héritage qui rassemble autour de son histoire, et permet ainsi d'établir un lien entre les générations tant passées qu'à venir.

Notre première ligne d'action sera donc d'entretenir et de faire classer ou identifier certains éléments du patrimoine matériels ou immatériels pour les protéger et obtenir des aides en vue de leur restauration. (Monument aux morts, fontaines, patronage, fête de la Saint Marcel, les alignements de platanes sur la Rouquière).

Nous étudions également la construction d'un site internet orienté sur les richesses patrimoniales de Barjols tels que les cascades, fontaines, portes ,etc.

#### LA MAISON SAINT JOSEPH

Elle appartient au diocèse et est actuellement gérée par la paroisse de Barjols. Le diocèse nous a fait part de sa volonté de vendre le bâtiment car il nécessite de gros investissements de rénovation. Le bâtiment présente d'importants problèmes structurels qui demandent un confortement en sous œuvre incombant à son propriétaire, le Diocèse, en vue d'une éventuelle vente.

Suite au rendez-vous du 3 Aout 2020 avec l'expert en immobilier du diocèse, la commune s'est positionnée pour l'acquisition de ce bâtiment et doit faire procéder à

l'évaluation du coût des travaux.

Le bâtiment jugé dangereux après contre-expertise fait actuellement l'objet d'un arrêté de péril qui ne permet plus son occupation par les différentes associations et la paroisse. Notre volonté serait de conserver un bâtiment riche en histoire du patrimoine Barjolais et de trouver une utilisation rentable pour la commune (gîtes communaux, location de salle de conférence, de réception ) en permettant à la paroisse la mise à disposition à titre gracieux de certaines salles comme elle le fait actuellement.



#### "PETITES VILLES DE DEMAIN"



Le programme "Petites villes de demain" vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et de leurs territoires, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. La Municipalité se réjouit d'avoir été sélectionnée et mettra en oeuvre le dispositif de revitalisation en lien avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

#### SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES: BARJOLS, CANDIDATE

Répondant à une volonté collective, le Conseil Municipal a approuvé en octobre la demande de classement aux sites patrimoniaux remarquables. Ce dispositif permet d'harmoniser le processus de valorisation du patrimoine communal, de la rénovation de l'habitat et de lutte contre les immeubles vacants dans un périmêtre prélablement défini, après une concertation publique.

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Le développement économique et touristique dépend de l'impulsion, de la gestion et de l'accompagnement du conseil municipal pour son village.

Pour cela il nous faudra:

Créer un écosystème favorable au développement des entreprises, proposer des solutions d'hébergement, définir une politique d'aide en faveur de projets innovants (bureau partagés, télétravail, pépinière d'entreprises...).



Renforcer l'attractivité du territoire en animant le tissu économique et en valorisant les entreprises.

Mettre l'attention sur les techniques de construction et de rénovation respectueuses de l'environnement et des économies d'énergie. Donner l'accès à l'internet haut débit pour susciter l'adhésion de tous les professionnels. La revitalisation du village est un projet global où chacun à un rôle à jouer.

Nos principaux objectifs:

- -Revitaliser en facilitant l'implantation de nouveaux commerces et en soutenant toutes initiatives menées par nos commerçants ou artisans.
- -Embellir le village en améliorant l'entretien des rues et immeubles.
- -Faire profiter les propriétaires bailleurs ou occupants du centre-ville de l'offre de subvention de l'ANAH en proposant un accompagnement sur les démarches à suivre.

# CREER UNE AIRE D'ACCUEIL POUR CAMPING CAR

Le fort potentiel touristique de Barjols reste aujourd'hui largement sous exploité, en raison notamment de l'absence d'aire adaptée aux campings cars.

Nous étudions la possibilité de créer une aire sur différents terrains de la commune, ces espaces pouvant héberger une dizaine de campings cars. Ces terrains, inutilisés à ce jour, sont ombragés et situés à une faible distance du centre du village.

L'accès qui est d'ores et déjà possible pour de grands véhicules, la proximité des réseaux d'eau et d'assainissement rendraient ce projet envisageable à court terme et économiquement viable. Nous allons donc étudier les différents moyens de gestion d'une aire de camping-car et l'achat d'une borne multifonction (eau, électricité, vidange) pour élargir l'offre d'accueil touristique.

#### MAISON DES PRODUCTEURS LOCAUX

Nous menons une réflexion sur le projet de réunir des producteurs locaux et de favoriser les circuits courts avec la création d'une maison de producteurs.

Nous souhaitons rassembler des producteurs locaux motivés autour de ce projet et nous saurons être à l'écoute de leurs attentes afin de pouvoir construire ensemble un projet solidaire et pérenne.



#### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est l'organe essentiel pour une vie en communauté, elle fait appel à des valeurs telles que la solidarité, le partage, le respect et nous nous engageons à être attentifs à tous les citoyens en leurs permettant d'accéder aux services répondant à leurs besoins.

Michèle ARNAUD Adjointe déléguée Habitat - Logement vice présidente du CCAS



## Conforter les services du CCAS

Avec le CCAS nous allons mener des actions de soutien et d'accompagnement pour améliorer le quotidien des habitants, toutes générations confondues.

Anticiper et améliorer les services seront au cœur de nos préoccupations. Parmi nos priorités :

- -Mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.
- -Améliorer le quotidien de nos séniors dans leur mobilité et leurs loisirs. Ainsi, notre rôle sera de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap. Il s'agit de prévenir les exclusions causées par les difficultés de l'existence, d'assurer la cohésion en ne laissant personne à l'écart. La volonté de l'équipe du CCAS est de faire de la solidarité une richesse pour notre commune, d' intégrer plutôt que de marginaliser.

#### **NAVETTE GRATUITE**

La navette, qui a beaucoup servi, tombe régulièrement en panne. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée et nous mettons tout en œuvre pour palier à ce désagrément notamment par la mise en service du véhicule de l'espace ado. Nous travaillons sur l'acquisition d'un nouveau véhicule plus adapté aux besoins.

#### **REGISTRE CANICULE GRAND FROID**

Le plan canicule et plan grand froid vous permet d'être aidé en cas de crise sanitaire comme celle que nous traversons. Vous pouvez vous inscrire pour bénéficier de ce service. En cas de besoin, une cellule de crise est immédiatement déclenchée afin d'apporter le soutien nécessaire aux personnes isolées, agées ou en situation de handicap.



Brigitte LAURENT Conseillère Municipale

#### **HABITAT**

Lutter contre la précarité et vérifier la salubrité de certains logements. Un permis de louer est déjà en place. Cependant nous avons commencé à étudier les modifications à y apporter afin que le parc immobilier soit décent et conforme aux normes en vigueur tout en respectant les droits des propriétaires (notamment en modifiant et allongeant la durée de validité du permis de louer).

#### PASS'SPORT CULTURE

Le CCAS met en place une aide aux familles pour les activités culturelles et sportives. L'aide au permis de conduire est maintenue.

#### **COLIS DE NOËL**

Cette année le colis de Noël offert à nos seniors était composé de produit locaux et artisanaux de qualité favorisant les circuits courts et durables. Nous voulons une commune attentive à toutes ses populations!

Face à la situation sanitaire, le traditionnel goûter n'a pas pu avoir lieu. La distribution des colis s'est réalisée les 17 et 18 décembre à la salle des fêtes. Vos élus ont livré ceux qui n'ont pas pu se déplacer.



Pour faire face à la crise sanitaire et au confinement, la Municipalité a mis en place des mesures d'accompagnement destinées à l'ensemble des habitants. Malgré le contexte, nous pouvons nous réjouir des initiatives et de la solidarité initiées par les commerçants et bénévoles.

#### CELLULE DE VEILLE PAR LE CCAS

Le registre canicule élargi grand froid est déclenché dans ce contexte de crise. Les personnes inscrites sur le registre sont ainsi contactées régulièrement par les agents et élus du CCAS. Ce contact téléphonique permet de s'assurer de leur bien-être et de leurs besoins. Cette période peut accentuer l'isolement des personnes agées ou handicapées. Le CCAS les soutient en proposant un service de livraison à domicile ou un moment d'échange chaleureux. Inscrivez-vous!



Florian BERNE Conseiller Municipal

#### SERVICE DE LIVRAISON A DOMICILE

La Municipalité a proposé un service de livraison à domicile en partenariat avec les commerces alimentaires et non soumis à fermeture, étendu aux commerces dits "non essentiels" via la plate-forme mise en place par l'association des commerçants : KENKO-DIGIT. Du mardi au samedi, les agents communaux, élus et bénévoles ont assuré la livraison des commandes.

#### **CLICK&COLLECT: KENKO - DIGIT**



Bernard TREMELLAT Conseiller Municipal

A l'initiative de l'association des entreprises de Barjols, la market place barjolaise a vu le jour le 9 novembre suite à la mise en place du confinement et de la fermeture des commerces dit "non-essentiels".

KENKO- DIGIT, start up locale, s'est donc généreusement proposée pour créer la plate-forme de vente en ligne. Un travail considérable mis au profit de tous les commerçants du village. La Municipalité a soutenu cette initiative en mettant à disposition une salle communale pour créer le point de retrait des commandes ainsi qu'un service de livraison à domicile et en assurant la logistique.

Nous saluons l'association des entreprises de Barjols de cette initiative solidaire et le travail accompli par ses membres.

#### TRANSITION ECOLOGIQUE - ENVIRONNEMENT

La transition écologique a pour ambition de favoriser l'évolution de notre modèle économique et social vers un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. A Barjols la transition écologique sera transversale à tous les dossiers et projets dans lesquels la nouvelle municipalité s'investit. C'est pour nous, une volonté affirmée que de re-dynamiser Barjols dans une dynamique écologique et de préserver notre magnifique village pour les générations futures.

Wanda ORLOWSKI - LEVÊQUE Conseillère municipale Transition écologique



Cette transition écologique, qui se fera dans le temps et en douceur, se compose de plusieurs volets interdépendants, la transition agro-alimentaire, favorable à une agriculture plus biologique et paysanne, la transition industrielle, qui incite à la production de biens plus durables et au recyclage, la préservation de la biodiversité et la transition énergétique.

-Pour une transition agro-alimentaire, nous commençons à étudier la mise en place d'un PAT (Projet Alimentaire de Territoire) tel que prévu dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Ce PAT, répondant à l'enjeu d'ancrage territorial de l'alimentation, s'appuiera sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire de notre bassin de vie en identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales. -La transition énergétique nous incite à une étude de notre consommation d'énergie et de notre mobilité

pour favoriser le développement d'une consommation énergétique moins polluante et moins onéreuse (nous répertorions les aides apportées aux communes et aux citoyens) ainsi que la promotion de modes de déplacements doux, collectifs et partagés.

-La préservation de la bio-diversité, de nos milieux naturels et éco-systèmes est une véritable nécessité pour le bien-être de tous. Nous mettrons rapidement au programme une lutte contre tous types de pollutions qui fragilisent et portent atteinte à notre santé et à celle de notre environnement, les deux étant intrinsèquement liées. Nous pouvons déjà vous informer que les espaces verts municipaux sont aujourd'hui gérés "naturellement", sans aucun pesticide ni désherbant chimique.

-Pour une transition industrielle, nous souhaitons favoriser l'émergence de structures de production durables, d'initiatives partagées et solidaires et d'ateliers de réparation et de recyclage.



Le vallon des Carmes a été particulièrement touché et a subi de nombreuses dégradations cet été. La faune et la flore de notre ESPACE NATUREL SENSIBLE ont été malmenées par une trop large fréquentation et un piétinement excessif. Il nous paraît donc urgent de se pencher sur ce dossier et de préparer la prochaine saison estivale afin de ne pas se retrouver confrontés à l'obligation d'une fermeture au public. Des pistes de réflexion sont à l'étude en partenariat avec le Département et du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon. L'objectif est de développer une stratégie pérenne de conservation du vallon. Ce comité d'intelligence collective aura pour vocation de proposer des solutions concrètes aux problématiques identifiées.



#### MA PRIM'RENOV

Née en 2020 de la fusion d'Habiter Mieux Agilité et du CITE, MaPrimeRénov' est la nouvelle aide à la rénovation énergétique. C'est une aide simple, juste et efficace. Elle permet aux propriétaires qui occupent leur logement de réaliser des travaux de rénovation énergétique. L'aide garantit plus de confort, une réduction de la facture énergétique et moins d'émissions de gaz à effet de serre. Cette aide forfaitaire est calculée en fonction des revenus des ménages et du gain écologique des travaux.

Les bénéficiaires en connaissent le montant avant de démarrer leurs travaux.

MaPrimeRénov' est versée en une fois, dès la fin des travaux, pour faciliter leur financement. Une avance de frais peut être accordée afin d'aider à régler l'acompte des travaux. Il est également possible de mandater quelqu'un (proche, artisan agréé...) pour faciliter les démarches.

#### C'EST NOUVEAU!

Des mesures exceptionnelles sont prévues dans le cadre du plan de relance. MaPrimeRénov' devient accessible à l'ensemble des propriétaires et copropriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le mettent en location.

Par ailleurs, les forfaits sont revus afin de favoriser les rénovations globales les plus ambitieuses et d'éradiquer les passoires thermiques. MaPrimeRénov' se demande en ligne sur : www.maprimerenov.gouv.fr.



#### **FAIRE**

Service public de conseil gratuit et d'information sur la rénovation énergétique, FAIRE accompagne ceux qui le souhaitent dans leurs travaux. Il permet notamment de :

- trouver rapidement un professionnel proche de chez soi
- rechercher les solutions les plus adaptées
- estimer le budget nécessaire et les aides financières dont il est possible de bénéficier.

Conseiller FAIRE: o 8o8 8oo 7oo www.faire.gouv.fr/ marenov.

#### DISPOSITIF D'AIDE A L'ACHAT D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Dans le cadre d'une politique de développement durable en faveur des modes doux de déplacement, la commune de Barjols a institué un dispositif d'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE).



### Localement, changez de mode de déplacement!

La commune de Barjols s'engage auprès de ses habitants à une prime à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de 50 Euros. Ce dispositif ouvre le droit à une prime complémentaire de l'état atribuée sous conditions de ressources.

Ainsi, la municipalité s'engage, auprès des particuliers et à hauteur de 50 Euros, pour l'achat d'un vélo à Assistance Électrique (VAE). La convention relative à l'attribution d'une aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) est à retirer à la Mairie. Ce dispositif local d'aide à l'achat d'un VAE, ouvre pour les habitants de Barjols, les autres aides proposées par l'Etat.

#### **BONUS VELO:**

Si vous achetez un vélo à assistance électrique, vous pouvez bénéficier d'une aide de l'État versée par l'ASP, appelée « bonus vélo à assistance électrique ». Ce bonus est attribué, sous conditions de ressources, aux particuliers ayant bénéficié d'une aide attribuée par la collectivité territoriale.

www.asp-public.fr/bonus-velo-assistance-electrique.



Raymonde ASTIER Conseillère Municipale

#### TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Barjolaises, Barjolais, chers administrés,

Les élections municipales 2020 ont installé une majorité ainsi qu'un groupe d'opposition représenté par cinq conseillers municipaux selon les règles de la proportionnelle. Suite à plusieurs conseils municipaux ayant eu lieu durant l'été, Madame VENTURINO – GABELLE a été installée par son équipe à la fonction de Maire de notre commune.

Les différentes délégations (adjoints et délégués) sont à présent toutes attribuées et les commissions de travail formées. Les membres de l'opposition, présents légalement dans toutes les commissions, entendent travailler, collaborer et œuvrer pour le village dans l'intérêt général et le bien de tous. Toutefois, une vigilance de tous les instants animera ce groupe en restantcritique de manière objective et constructive.

En effet, dans la gestion au quotidien de la commune autant que pour les grands projets qui vont la dessiner pour les décennies à venir, il s'agira de faire de vrais choix, de bons choix afin d'écrire pour Barjols la feuille de route qu'il mérite.

Dans ce contexte sanitaire singulier, la vie sociale et culturelle du village se doit de continuer tout en prenant soin de la santé de tous. Les associations, forces vives de notre commune, doivent recevoir un soutien sans faille. Concernant les grands projets, aménagement de la place de la Rouguière, déconstruction des anciennes tanneries Blanc, nous souhaitons vivement y être associés et espérons que la concertation annoncée durant la campagne par l'équipe de la majorité sera réellement effective.

Dans l'attente de prochaines échéances, prenez bien soin de vous et des vôtres.

Bien à vous toutes et tous,

L'équipe de l'opposition du conseil municipal de Barjols.



André APARICIO Conseiller municipal opposition



Laurent MICHEL Conseiller municipalopposition



Magalie SARDOU Conseillère municipale opposition



Cécilia COURBARD Conseillère municipaleopposition



Maurice JEAN Conseiller municipal opposition

# Barjols tête Noël

## **SAMEDI 12 DECEMBRE**

Marché de Noël de 9h à 18h

Boulevard Grisolle et cour de la Maison de l'Eau



A la collégiale par Joyfull Gospel

## **JEUDI 17 ET VENDREDI 18 DECEMBRE**

Distribution des colis de Noël De 14h à 17h

Salle des fêtes organisé par le CCAS



# Noël dans nos écoles



## Ecole matérnelle

Lundi 14 décembre : spectacle « Trotti Trotta »

Jeudi 17 décembre : visite du Père Noël et distribution des cadeaux

Vendredi 18 décembre : Boum et goûter de Noël



Jeudi 10 décembre : Spectacle « Domisol Tatatoumtoum » Jeudi 17 décembre: distribution des cadeaux et goûter de Noël

Le repas de Noël sera servi au restaurant scolaire le jeudi 17 décembre dans les deux écoles.

La Municipalité vous souhaité de joyeuses têtés!







#### NOUS REGRETTONS LE DEPART DE...

Lucien TARDY le 05/01/2020 Ginette THEOPHILE veuve TOURNON le 19/01/2020 Jean CLAVEL le 21/01/2020 René FUMO le 09/02/2020 Suzanne TRISTANI veuve GUERINO le 09/02/2020 Evelyne MARSE le 14/02/2020 Jean VANDYCKE le 20/02/2020 Yvonne BRANDY veuve CAHOUET le 23/02/2020 Philomène VERZURA veuve CHATEL le 06/03/2020 Joséphine ARMANA veuve ODDO le 16/03/ 2020 Michel LEDESMA le 22/03/2020 Grégory VARELA le 26/03/2020 Marius TRANCHERO le 27/03/ 2020 Charles RIMBAUD le 27/03/ 2020 Jean-Pierre CASTELLI le 01/04/2020 Rosine GHIDINI veuve GEALAGEAS 01/04/2020 Suzanne BENARD veuve VANHOEVE le 06/04/ 2020 René LEFEVRE le 08/04/2020 Simonne BRUNET veuve SANINO le 16/04/2020 Marquerite BRUNIAS épouse BREISSAND le 29/04/2020 Gérard BERTANO le 01/05/2020 Pierre JOLIVET le 06/05/2020 Salem MIMOUNA le 18/05/2020 Marie Rose GARCIN veuve DINI le 21/05/2020 Robert GIOVANNETTI le 28/05/2020 Madison GIULIANO le 30/05/2020 Jacques MARGHERIA le 05/06/2020 Régis ARNAUD le 23/06/2020 Lucie DELPIANO veuve DUMAS le 24/06/2020 Renée HAAK veuve BRIERE le 27/06/2020 Jacqueline GRANDJEAN le 04/07/2020 Albert OSETE le 11/07/2020 Richard ROMAN le 19/07/2020 Hervé GRUMELART le 22/07/2020 Anne GAUDIN veuve PECOUT le 11/08/2020 Lucienne CORRE le 17/08/2020 Louis LAHOZ le 24/08/2020 Paul CAPUS le 29/08/2020 Jean-Léon BEAUVOIS le 08/09/2020 Jacques SELLERIAN le 10/09/2020 Jean DUPUIS le 12/09/2020 Simone RIGAT veuve GIORDANENGO le 12/09/2020 Jean-Marc BADOUX le 27/09/2020 Marie Rose TALON veuve GONTARD le 06/10/2020 Annie BICAÏS épouse RICHAUD le 22/10/2020 Guy SUMIEN le 26/10/2020 Georges TOROSSIAN le 05/11/2020 Rosalie ARMANA veuve HELLIES le 10/11/2020 Alexandre TAXIL le 12/11/2020 Michel BLAZSIN le 18/11/2020

#### **BIENVENUE A...**



Stacy GIOVANNELLI née le 01/01/2020 Léa DELPRAT née le 06/01/2020 Ayden COUVENT né le 24/01/2020 Kamila ROSELLINI née le 05/02/2020 Diego SANTIAGO SAROCCHI né le 10/02/2020 Cléo VERSINI née le 24/02/2020 Arthur RAYOT BERNE né le 28/02/2020 Emma AURELIO-CHALLE née le 03/03/2020 Arthur LECOMTE né le 21/03/2020 Maylie ROBERT née le 23/03/2020 Enzo CABIT né le 07/04/2020 Lya GUERRICH née le 10/04/2020 Aloys LEGRAND né le 05/05/2020 Noah LECHOPIER MARCHAND né le 08/05/2020 Titouan BERAUDO né le 09/05/2020 Gianni CAGIMANOLI né le 28/05/2020 Ambre DELAFONTAINE née le 11/06/2020 Karla GERVASONI née le 24/06/2020 Bastien ROUVIER IBANEZ né le 21/07/2020 Nathan MALTETE né le 24/08/2020 Anna DELEMASURE née le 28 /08/2020 Mayron GRIMAUD né le 02/09/2020 Nolan BESSE né le 25/11/2020

#### TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR...



Corinne LOPEZ et Pierre RATEL le 12/06/2020 Virginie MARNAT et Bruno WILHELM le 20/06/2020 Jennypher LEBON et Aymeric VALETTE le 11/07/2020 Valérie FERNANDEZ et Serge TROFFA le 22/08/2020 Tatiana DISPERATI et Cédric FUSTER le 29/08/2020 Layla EDY et Aurélien BARRA le 12/09/2020 Adeline GOZZI et Sébastien BONZI le 12/09/2020 Svetlana GOFSHTEIN et Eugène MAÏDI le 16/10/2020 Daniel PEREZ et Juan Pablo SALAZAR POSADA le 12/12/2020

Patrick SEIGNEUR le 06/12/2020

#### RECENSEMENT

Les filles et les garçons atteignant 16 ans en 2020 doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie. Une attestation leur sera remise. Cette attestation est obligatoire et demandée lors des inscriptions scolaires, auto-école, diplôme d'état.

#### **COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

Les services techniques vous proposent un service gratuit de collecte de vos encombrants.

Pour en bénéficier, il suffit de s'incrire au 04.94.72.80.60. Le ramassage a lieu le vendredi tous les 15 jours. Ces jours - là, vous pourrez ainsi déposer les objets sur le trottoir, devant votre propriété en veillant à ne pas gêner la circulation piétonne et automobile. ( attention: pas plus de trois objets par foyer).

#### QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Est joint au bulletin municipal, le questionnaire de satisfaction du service de l'eau et de l'assainissement. Nous vous remercions de le remplir et de le retourner à l'hôtel de ville. Merci de votre contribution!

#### **CNI ET PASSEPORTS**

Pour l'établissement de vos passeports et carte nationale d'identité, prendre rendez-vous auprès du service population et pré-inscrivez-vous sur le site officiel de l'ANTS

#### LISTES ELECTORALES

Rappel pour les inscriptions sur les listes électorales vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année de deux manières soit en vous présentant au service population de la mairie muni de votre pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile, soit sur service public.fr.

#### **CATASTROPHE NATURELLE**

Un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle "sécheresse" a été déposé auprès des services préfectoraux pour la période estivale 2020. Toutes les personnes ayant constaté des dégats sur leurs propriétés sont invitées à déposer un dossier en mairie avec photos des dommages. Une déclaration auprès de l'assurance doit être réalisée en amont. Pour tout renseignement, contactez l'accueil de la mairie au 04.94.72.80.60.



La cérémonie des voeux aura lieu le vendredi 29 janvier à 18h à la salle des fêtes, place du 8 mai 1945, sous réserve des conditions sanitaires.





Jean Carrière/ Laurent Roubaud

10 Rue de la République Tél.:04 94 77 07 71 Michel Ledoux

31 Rue de la République Tél.: 04 94 77 05 04

Bach-Mai Nguyen Thi

14 Rue de la République Tél.:04 94 77 00 90

Cristina Maria Caba

29 BD Grisolle Tél.:09 86 42 55 80

**Christine Cortina** 

29-31 BD Grisolle Tél.: 04 94 78 13 56



#### Infirmiers/res

Sandrine Mounier Barnaud

1 Rue de la République Tél.:06 95 oo 83 86

**Christine Mojon** 

41 BD Grisolle Tél. :04 94 72 06 48

**Christine Fabre** 

41 BD Grisolle Tél. :04 94 72 39 98

Isabelle Cassara

29 BD Grisolle Tél.: 06 25 29 18 23

Stéphanie Audemar

1 Rue du Boeuf Tél. :06 20 76 11 76

Corine Pena

24 quartier Tourtouires Tél. :04 94 77 01 58

**Eveline Galzin** 

270 Rue Tanneurs Tél. :04 94 77 10 65

Mireille Minassian

41 BD Grisolle Tél. :06 84 05 31 93

Johanna Blanc

41 BD Grisolle Tél. : 04 94 77 16 30

Yasmine Bouazza

99 Rue des Tanneurs Tél. :06 73 99 27 23



#### Cabinets médicaux:

Cabinet médical du Bessillon

Dr GUERERRO, FIL, SARAFIAN, TERRASSON

24, allée Anatole France Tél.: 04 94 77 00 05 Cabinet médical Dr DUGAS / BEAUVAIS

34, allée Anatole France Tél.: 04 94 77 06 31

Cardiologue:

Dr SAS Georgeta

29-31 bd Grisolle Tél.: 04 94 69 72 14

Gynécologue:

Dr Bocognano Jean-Marie Tél.: 04 98 14 00 24



#### Laboratoire d'analyses médicales

4 place Martin Ferdinand Tél.: 04 94 77 20 36



#### Kinésithérapeutes:

Mathieu FOURNIER/ Marc JACOMIN

24 allée Anatole France Tél.: 04 94 77 05 53

Marc FOULLOY/ Bruno ANTIGNY

235 avenue de Garessio Tél.: 09 62 67 16 07



Alexandre Bouliteau

24 allée Anatole France Tél.: 06 61 93 96 38

Guillaume Orsini

les Gavottes Tél.: 06 22 02 57 45

Franck Baranger

Campagne Guyente basse, route de Brignoles

Tél.: 06 28 05 32 97

## Psychologue clinicienne

Mélanie Marin

42 boulevard Grisolle Tél.: 06 51 32 86 37

#### Hypnotiseur

**Dimitrios Sadek** 

29 boulevard Grisolle Tél.: 07 83 39 06 97

#### **VOS SERVICES**

La Mairie vous accueille

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h45

samedi de 9h à 12h site web : www.barjols.fr

mail: commune.barjols@wanadoo.fr

#### Vos services municipaux :

Etat Civil/ population/ accueil: 04.94.72.80.60

Secrétariat du maire : 04.94.72.80.63 Eaux / assainissement : 04.94.72.80.64 Cadastre / urbanisme : 04.94.72.80.61

Jeunesse/ entretien/ restauration: 04.94.72.80.62

Services techniques : 04.94.72.34.85 Police municipale : 04.94.72.63.16

CCAS: 04.94.72.63.10

Associations/communication/culture: 04.94.72.80.63

Direction générale : 04.94.72.80.69 Secrétariat général : 04.94.72.80.68 Comptabilité / finances : 04.94.72.80.62 Ressources humaines : 04.94.72.63.15

#### **Ecole maternelle Pierre PERRET**

le pré de foire Tél.: 04.94.37.02.76 Directrice : Mme TORNATO Karine Ecole élémentaire Aristide BRIAND avenue de Garessio Tél.: 04.94.77.07.80 Directeur : M MOUTONNET Olivier

#### Déchèterie :

de mars à octobre : du lundi au samedi de 7h45 à 12h et de 13h15 à 18h

de novembre à février : du lundi au samedi

de 8h à 12h et de 13h15 à 17h30

#### Centre des impôts de Barjols :

Avenue Eugène Payan Tél.: 04 98 05 00 72 Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15

#### NUMERO D'URGENCE

15: SAMU

17: POLICE / GENDARMERIE

18: POMPIERS

112: NUMERO URGENCE EUROPEEN